

VILLEMUR

info

Le magazine d'information de la ville de Villemur-sur-Tarn



Belle année

2025





Retrouvez les actualités de la ville de Villemur-sur-Tarn sur le web !

Site internet
mairie-villemur-sur-tarn.fr

Réseaux sociaux

 /mairievillemursurtarn

 @villemur_sur_tarn

Standard mairie 
05 61 37 61 20

VILLEMUR INFO n°44
Janvier-Février 2025

Directeur de publication :
Jean-Marc DUMOULIN

Conception : Service communication

Textes : Laëtitia de GRENIER

Maquette : Marie ROUMÉGOUX

MAIRIE DE VILLEMUR-SUR-TARN

Place Charles Ourgaut

31340 Villemur-sur-Tarn

Tirage : 3800 exemplaires

Dépôt légal : Décembre 2024

Impression : L'Atelier Print, Toulouse

Crédits photos et illustrations :

© Mairie de Villemur-sur-Tarn

© Freepik

© Unsplash

Les différents logos appartiennent à leurs organisations respectives.

- 4 Dans le rétro
- 6 Actualités
- 10 Villemur plus sûre
- 11 Villemur plus attractive
- 13 Villemur plus verte
- 14 Villemur plus vivante
- 15 Expression municipale
- 16 Votre calendrier de collecte 2025

Etat civil



Naissances

Emma MASSAT née le 12/09/2024

Léo VINUESA née le 05/10/2024

Ambre BERTO née le 04/11/2024



Mariages

Emile MORÉRA et Carine BRINGUIER le 21/09/2024

Michaël RACAUD et Nathalie MOLINA le 21/09/2024



Décès

René TRUC décédé le 17/09/2024

Paul LAGARRIGUE décédé le 10/10/2024

Jeanne MAUX née DALMASSO décédée le 17/10/2024

Gisèle GILARD née MAZIÉRES décédée le 13/11/2024

Henry CORTES décédé le 21/11/2024



Papier recyclé

Ne pas jeter sur la voie publique





édito



Jean-Marc Dumoulin

*Maire de Villemur-sur-Tarn
Président de la Communauté de Communes Val'Aïgo
Conseiller Départemental de Haute-Garonne*

Chers Villemuriens et Villemuriennes,

Cette année qui se termine ouvre une nouvelle page que nous écrivons ensemble.

Même s'il n'est pas toujours aisé de rester positif dans ce monde chaotique, il est indispensable que chacun d'entre nous pense à l'essentiel et de manière moins individualisée et beaucoup plus collective. Notre municipalité, premier maillage républicain, s'efforce avec conviction de faire vivre proximité, modernité, environnement et solidarité.

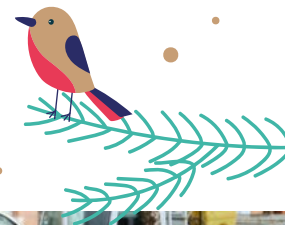
Disons merci pour ces moments de fin d'année ancrés dans nos souvenirs, sereins, légers et heureux, créés au travers de ces rencontres, de ces festivités, de ces événements, qui nous rapprochent et nous lient. Chacun se mobilise dans ses compétences, son association, son quartier, et ainsi s'engage pour animer notre territoire et enrichir notre vie communautaire.

C'est avec cet état d'esprit que nous démarrons ensemble l'année en vous proposant un solide programme culturel et festif. Nos projets importants verront leur conclusion en 2025, avec la création d'un parc rive droite, l'achèvement de notre nouveau groupe scolaire, l'ouverture de commerces et la création d'emploi sur notre territoire élargi, tout en maîtrisant les dépenses publiques.

Je vous souhaite donc à tous, au nom de nos personnels et de nos collègues, une très belle année 2025. Chacun d'entre nous la construira pour le bonheur de ses proches.

Jean-Marc DUMOULIN





Magie de Noël à Villemur

La Mairie de Villemur avait préparé un programme de qualité pour lancer les festivités de fin d'année les 14 et 15 décembre derniers. À la Tour de Défense, les 26 exposants du Marché de Noël ont rencontré un grand succès avec leurs créations. Les manèges gratuits, les ateliers créatifs, maquillage ou encore tatouages à paillettes ont régalé les petits comme les grands avant le grand spectacle de feu qui a illuminé la patinoire et le concert de Nicolas à la Halle Brusson. Des moments festifs et chaleureux qui se sont poursuivis jusqu'au dimanche, avec le verre de l'amitié offert par la Municipalité.

14-15/12/2024



10/12/2024

Nos aînés fêtent Noël !

C'est chaque année un moment de partage et de retrouvailles. Le traditionnel Repas des Aînés offert par le CCAS et la Municipalité a rencontré un franc succès en rassemblant près de 200 participants le 10 décembre dernier. Tous les Villemuriens âgés de 70 ans et plus ont pu profiter d'un délicieux repas préparé par le traiteur frontonnais Atout Cook, avant d'embarquer sur la piste de danse avec le duo musical Karine & Flo.

Très belle réussite pour l'exposition Les Muses de l'Art Occitanie

L'exposition collective, organisée avec Marie di Palma de l'association *Les Muses de l'Art Occitanie* et qui rassemblait seize artistes aux techniques créatives diverses, a connu un véritable succès en accueillant pas moins de 1230 visiteurs en novembre dernier à la Tour de Défense.

01/11-01/12/2024



Première pierre posée pour le futur groupe scolaire

Le 3 décembre dernier, Jean-Marc Dumoulin, Maire de Villemur-sur-Tarn, les élus, les enfants et les représentants des parents d'élèves ont posé la première pierre du futur groupe scolaire, route des Fallières. D'ici la fin du mois de mars, la charpente du bâtiment sera terminée et la couverture du toit pourra commencer.

Le chantier, débuté l'été dernier, devrait arriver à terme en 2025 pour une rentrée effective en septembre 2026 des élèves de l'ancienne école Anatole France, actuellement située en zone inondable.

Cette nouvelle école, moderne et écologique a été réfléchi, en concertation avec les parents d'élèves et les enseignants, pour s'adapter à son environnement en prévision de l'évolution climatique. La Municipalité investit plus de 5 millions d'euros pour offrir aux enfants un environnement d'étude optimisé et adapté aux besoins des familles avec des accès possibles en mobilité douce et une proximité avec la crèche.

03/12/2024



“

La création d'une nouvelle école est toujours un moment extrêmement fort dans la vie d'une commune. C'est un symbole pour nos enfants, pour ceux qui vont être les citoyens de demain et qui construiront notre futur. Nous voulons leur apporter le meilleur et nous nous y engageons à travers ce nouvel établissement.

”



Jean-Marc DUMOULIN
Maire de Villemur-sur-Tarn

Bonne année 2025 !

2025 : une année charnière pour notre ville

En ce début d'année, retour sur une année 2024 riche et passionnante d'un point de vue local, marquée par une instabilité politique au niveau national et un contexte de crise impactant directement nos collectivités : entrevue avec Jean-Marc Dumoulin, Maire de Villemur-sur-Tarn et Président de la Communauté de communes Val'Aïgo.

► Que retenir de cette année 2024 qui vient de s'écouler ?

2024 aura été une vraie année de transition sur laquelle les projets structurants du mandat sont sortis de terre. Deux gros chantiers ont été lancés et seront finalisés en cette nouvelle année : le parc paysager du centre-ville et le futur groupe scolaire des Fallières. Le premier propose un espace vert et sécurisé qui manque en centre-ville et qui permettra les rencontres intergénérationnelles. L'école quant à elle est amorcée après un long combat autour de contraintes environnementales imposées par l'État, légitimes je le conçois, mais qui allongent les délais de construction et augmentent les coûts. 2024 aura également été marquée par le passage de la Flamme Olympique dans notre ville, un événement rare et qui sera probablement unique dans l'histoire de Villemur. Ça a été une réussite fantastique pour les gens, un succès populaire, solidaire, de fraternité : on est contents d'avoir pu être un maillon de cette réussite et offrir, notamment aux enfants, un souvenir qui restera. Je remercie pour leur contribution à ce succès nos mécènes : le restaurant l'Alto du Château de La Garrigue, le Leclerc de Villemur et la société de transport Transsud. Je me réjouis comme vous des manifestations qui ont été portées dans notre ville avec la braderie, le marché gourmand, la découverte de nos commerçants et la participation de nos artisans, sans parler de cet engouement toujours vivace, toujours renouvelé, pour la Fête de la Musique et les Jeudis de l'Été.

► Une année qui a également été marquée par un contexte national tendu ?

Nous subissons le dictat de sachants parisiens déconnectés du réel qui hypothèquent le devenir des communes. La grande difficulté aujourd'hui est de voir nos partenaires habituels complètement essorés par les restrictions budgétaires imposées. Cela hypothèque les relations de partenariat que nous avons, notamment avec le Département, en termes de coproduction des projets. Beaucoup d'entre nous marchent à l'aveugle tant l'imprévisibilité des décisions contrarie l'émergence et la réalisation de certains projets.



“

Bienvenue aux nouveaux Villemuriens !

Les élus, les agents et moi-même sommes à votre disposition pour échanger et rendre votre arrivée la plus agréable possible. Rendez-vous le 14 juillet, lors de la Fête du Tarn pour votre accueil officiel !

”

Jean-Marc DUMOULIN · Maire de Villemur-sur-Tarn

► 2025 va faire la part belle aux investissements pour le futur de notre ville ?

Effectivement, en 2025 de nombreux chantiers devraient voir le jour ou même être terminés. Outre le poumon vert et l'école, nous travaillons sur un projet structurant qui va nous permettre de moderniser notre qualité de distribution d'eau à travers une nouvelle station de pompage. Sur ce dossier, nous faisons face une nouvelle fois à des contraintes environnementales imposées par l'État qui retardent l'avancée des travaux. Autre projet, qui s'inscrit cette fois-ci dans la tendance actuelle de l'auto-consommation collective : le développement des solutions d'énergie renouvelable. La Mairie de Villemur a réussi, en partenariat avec l'usine d'hydroélectricité sur la commune, à construire un projet fort en direction des collectivités de proximité et des entreprises du territoire. Grâce à cet accord historique, le prix de l'électricité proposé sera donc drastiquement moindre. Pour le moment, la loi ne permet pas de l'étendre aux usagers mais c'est un geste fort pour notre tissu économique. La diversité des sources de production verte permettra à très court terme la revente d'électricité photovoltaïque, éolienne et hydraulique à moindre coût pour les usagers.

En 2025, je souhaite également à l'Opération programmée d'amélioration de l'habitat et de renouvellement urbain (OPAH-RU) de continuer à toucher le plus de particuliers et d'entreprises possible. Ce dispositif est une aide exceptionnelle, tant technique que financière, pour faire face au vieillissement de nos bâtis et à l'amélioration de notre dépendance énergétique en toute saison.

► Et quel est votre état d'esprit en ce début d'année ?

Il y a un véritable épuisement physique et émotionnel à être Maire aujourd'hui. C'est un constat partagé par de plus en plus d'édiles. Toutefois, je ne peux m'empêcher de voir 2025 sous un jour nouveau et de rester positif : nos projets structurants avancent et se débloquent, les opportunités de se retrouver et de partager des temps festifs se multiplient. Nous avons la chance d'avoir un tissu événementiel riche, tant par l'action de la Municipalité que par celle des associations : profitons-en ! Soyons heureux !



Budget

“ Baisse des dotations de l'État : un impact direct sur notre budget

En 10 ans de mandat, nous n'avons touché à la fiscalité qu'une fois, en 2020. **Toutefois, chaque année, la base fiscale de l'État est revue à la hausse sans pour autant que les collectivités puissent en bénéficier derrière.** Les doctrines environnementales et les contraintes bancaires pour les particuliers et les entreprises entraînent des baisses de fiscalité importantes en lien avec la construction. Le manque à gagner hypothèque nos capacités à faire. Avec l'engagement de nos collaborateurs et des élus, nous faisons avec rigueur une maîtrise des coûts de fonctionnement pour continuer à investir. Même si l'exercice est périlleux, toutes les démarches sont engagées afin de ne pas toucher à la fiscalité en continuant à maintenir nos taux actuels. Cependant, la réalité nationale aura des impacts très préjudiciables sur nos manières de faire vivre nos services et équipements publics.

164 millions d'euros

C'est la somme à économiser pour le Conseil Départemental de la Haute-Garonne afin de répondre à l'objectif de réduction des dépenses demandé par l'État !



Théâtre 📅 07/02-09/02

Un festival d'artistes engagés pour la bonne cause

Un week-end entier placé sous le signe du théâtre ! Voilà ce que propose l'association Enfants du Mékong en partenariat avec la Mairie de Villemur-sur-Tarn.

Du vendredi au dimanche, quatre représentations seront au programme : trois comédies tout public et un conte destiné à un public familial. Au total, quatre compagnies seront présentes tout au long du week-end.

Association caritative qui œuvre depuis 1958 pour scolariser les enfants les plus pauvres en Asie du Sud-Est, Enfants du Mékong proposera un tarif au chapeau pour assister aux différentes pièces, chaque spectateur participant ainsi selon ses moyens. L'intégralité de la recette sera reversée au bénéfice de l'association.

Pour prolonger le plaisir, l'association attend les enfants à partir de 18h le vendredi pour des ateliers gratuits de dessin, d'écriture et quizz autour de l'Asie du sud-est.



Infos pratiques

Du vendredi 7 au dimanche 9 février
Greniers du Roy

Entrée au chapeau, sans réservation

🎭 Et la nuit se fit jour

Compagnie L'Arbre doré (Florence Pays)

Ce spectacle de la conteuse Florence Pays nous parle de la nuit, de personnages qui traversent de drôles de nuits. Il nous ouvre les portes d'un monde magique et surprenant. Chut, ouvrons grandes nos oreilles...



Vendredi 7 février, 19h. À partir de 4 ans.



🎭 Roméo et Juliette... entre autres

Compagnie Ombres et Couleurs

Roméo et Juliette... entre autres est une pièce conçue pour intégrer les spectateurs dans le jeu des acteurs avec des scènes évoluant entre théâtre classique et contemporain. On rit beaucoup mais on fait aussi appel à la réflexion avec des personnages peu ordinaires.



Samedi 8 février, 15h. À partir de 12 ans.



🎭 Emy et Ema (de Guy Foissy)

Compagnie Le Strapontin

Ema est pensionnaire d'une maison de retraite. Emy, jeune retraitée, rend visite bénévolement à Ema. Parfois Ema inverse les rôles, prend le pouvoir et entraîne Emy dans sa sorte de folie, dans ses inventions diaboliques. Deux beaux rôles de femmes, très drôles, pleins de fantaisie.



Samedi 8 février, 20h30



🎭 Être ou ne pas être

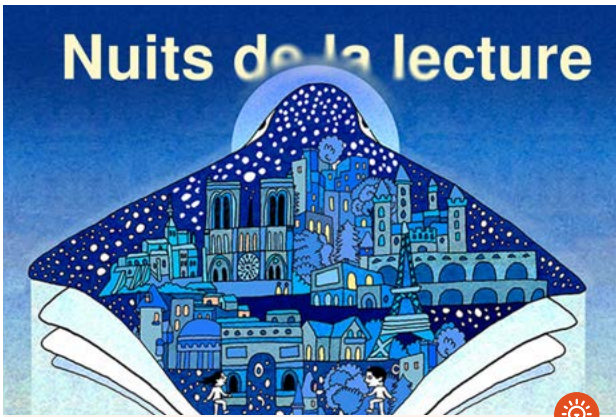
Compagnie Plain Chant

Charles, professeur de littérature à la retraite, a acheté un robot humanoïde pour l'aider dans ses tâches ménagères et ses recherches littéraires. Mais Tobie, le robot, va envahir sa vie et séduire toutes les femmes de sa maison.



Dimanche 9 février, 15h





Lecture 📅 25/01

Première participation aux Nuits de la lecture pour la Médiathèque

Découvrez les livres et les lieux qui les font vivre à travers Les Nuits de la lecture, organisées par le Centre national du livre avec le soutien du Ministère de la Culture.

En 2025, la Médiathèque de Villemur se lance dans l'aventure en proposant des animations tout l'après-midi du samedi 25 janvier jusqu'à 19h : au programme, création d'un carnet de voyage imaginaire, lectures à haute voix avec les enfants des écoles de Villemur, scénettes théâtrales et petit théâtre d'ombre.

Infos pratiques

Samedi 25 janvier, 14h-19h - Médiathèque.

Gratuit, sur inscription pour l'atelier



L'Heure des Petites Oreilles : tous les mois les livres se partagent en famille

Ouvrir l'imaginaire et faire découvrir le plaisir d'écouter des histoires aux plus petits : c'est l'objectif poursuivi par l'Heure des Petites Oreilles. Ouvert à partir de trois ans, ce rendez-vous, conçu pour être un moment de partage, entraîne parents et jeunes enfants dans une sélection de lectures adaptées à leurs petites oreilles.

Infos pratiques

Samedi 4 janvier et samedi 6 février
11h, dès 3 ans

Gratuit, sans inscription



Événement 📅 08/03



Journée internationale des droits des femmes : rendez-vous à Bernadou

Si vous êtes une Villemurienne, il est d'ores et déjà temps de réserver votre journée du 8 mars ! Dans le cadre de la Journée internationale des Droits des Femmes, la Municipalité vous concocte un programme unique pour une journée à prendre rien que pour vous. Toutes les infos à retrouver très vite sur notre site.

Infos pratiques

Samedi 8 mars, de 14h à 18h, Salle de Bernadou

Gratuit, sur inscription

Renseignements à l'accueil de la Mairie



Solidarité



Personnes seules, en situation de handicap ou senior ? Pensez à vous inscrire sur le registre du CCAS !

Avec le froid, les personnes de plus de 65 ans, en situation de handicap, dépendantes, isolées ou non sont plus susceptibles d'être vulnérables. En vous inscrivant, ou en inscrivant vos proches au registre du Centre communal d'Action Sociale, vous vous assurez d'être appelé régulièrement en cas d'épisode de grand froid ou de canicule. N'hésitez pas à contacter le CCAS au 05 61 09 91 38.



Sécurité



Une sirène pour alerter les habitants des risques de crue

Depuis quelques mois, la sirène de la Mairie de Villemur a retenti à plusieurs reprises, engendrant interrogations et surprises de la part des néo-Villemuriens. On vous explique tout !

C'était en 1930. Les eaux du Tarn montaient tellement haut que cet épisode est désormais considéré comme la crue de référence pour la ville de Villemur. Aujourd'hui, le niveau de risque d'une crue de cette amplitude est bien moindre. Toutefois, il arrive régulièrement que le Tarn sorte de son lit et vienne taquiner les pieds de la Tour de Défense et du parking des Berges.

C'est pour cette raison que la Mairie de Villemur et la Police Municipale ont mis en place un certain nombre de mesures permettant de limiter au maximum mauvaises surprises et dégâts.

► Inscription au registre de la Police Municipale

Vous pouvez enregistrer la plaque d'immatriculation de votre véhicule et votre numéro de téléphone directement auprès des services de la Police Municipale. En cas d'alerte, si votre voiture est garée dans une zone inondable les équipes municipales vous préviendront pour que vous puissiez déplacer et mettre à l'abri votre véhicule.

► La sirène

En cas d'alerte « Vigilance crue » et sur décision des autorités, une sirène d'alerte est émise depuis la Mairie, en journée mais aussi la nuit si nécessaire. L'alarme est déclenchée de façon répétée et plusieurs fois. Dès le signal, toute personne dont le véhicule est garé sur le parking des Berges est priée de le déplacer au plus vite avant mise en fourrière par les services de la Police Municipale.

► Laissez votre numéro de téléphone sur le pare-brise

Si vous le souhaitez, vous avez également la possibilité de laisser votre numéro de téléphone de contact bien en évidence contre votre pare-brise. Ainsi, en cas d'alerte, les services municipaux vous contacteront pour venir déplacer votre véhicule et ce, même si vous n'êtes pas inscrit au registre.

Rappel : La sirène retentit chaque premier mercredi du mois à midi : cette sonnerie n'est pas une alerte !



Travaux en cours

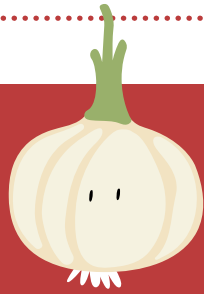
Des routes plus sûres pour les Villemuriens

Le quartier des Filhols se transforme ! Des travaux de réfection de voiries ont permis de réagréer les chaussées de la rue des Puits, de la rue Miqueloune et Rousselette avec un revêtement bicouche. Des travaux préparatoires ont également été effectués pour installer une future table de pique-nique sur le quartier d'ici la fin du printemps. Avenue Kennedy, des trottoirs piétons ont également été refaits sur une centaine de mètres sur la droite en direction de Magnanac. Les bordures bétons ont également été remplacées.



Retour sur... Le Label Ecocert en cuisine

Depuis quelques mois, le service de restauration des écoles de Villemur est labellisé Ecocert « En cuisine » au niveau 1. Un label garantissant une qualité irréprochable à la fois dans l'assiette de nos enfants mais aussi sur tout le circuit des aliments, leur provenance et la gestion des déchets.



Des repas bio, sains et locaux : le service restauration des écoles de Villemur propose une alimentation de qualité depuis déjà plusieurs années. Le label « Ecocert en cuisine » est venu récompenser le travail des équipes de la cuisine en juillet dernier avec une labellisation au niveau 1. Concrètement, cela signifie que les menus, élaborés chaque mois avec une nutritionniste, contiennent au moins quatre composantes bio et locales par mois pour privilégier le circuit court et au moins 20 % de bio au total par an. Les additifs et graisses hydrogénées sont interdits, les protéines proposées (viande, poisson...) sont de qualité et les fruits et légumes de saison. Enfin, une démarche de lutte contre le gaspillage est engagée à la cantine pour une éducation des enfants à l'alimentation durable et au 0 déchet. Une attention particulière est par exemple portée sur la quantité de sel dans chaque plat pour habituer les enfants à une alimentation saine et équilibrée sans pour autant enlever le plaisir !

Le saviez-vous ? Vous pouvez télécharger chaque mois le menu de la cantine sur le site internet de la Mairie !



Recette

Les crêpes maison de la restauration scolaire

Pour la Chandeleur, la cantine propose aux enfants de délicieuses crêpes maison. Nous avons pensé à vous : si vos enfants vous réclament les mêmes à la maison, voici la recette pour en réaliser pour 450 personnes... ou pour 4 !



Ingrédients

Au choix, pour :
450 enfants / 1 famille

- 40 œufs / 3 œufs
- 7 kg de farine / 500 g
- 14 l de lait / 1 l
- Sucre vanillé
- Un peu de sel

Préparation

Au batteur, battre dans un grand bol la farine et les œufs. Ajouter le lait petit à petit en mélangeant régulièrement. Ajouter le sel et le sucre vanillé à la fin, bien mélanger. Laisser reposer 2 heures.

Cuisson

Pour une famille, une poêle suffit, mais si vous nourrissez plusieurs écoles comme la cuisine centrale, prévoyez 2 matinées de cuisson avec 4 poêles : bravo et merci à l'équipe restauration qui fait sauter toutes ces crêpes avec amour pour nos enfants !





OPAH-RU

Grosse consommation de gaz ou d'électricité pour vous chauffer... Et si on vous aidait ?

Mauvaise isolation, mode de chauffage vieillissant : la liste des causes qui font grimper votre facture cet hiver est longue. Grâce à l'OPAH-RU à Villemur, vous pouvez bénéficier d'aides et d'un accompagnement personnalisé.

Depuis plusieurs mois, dans le cadre de l'Opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH-RU), la Mairie travaille main dans la main avec un Bureau d'Études mandaté pour vous accompagner dans vos projets de rénovation, notamment énergétiques. Que vous habitiez en copropriété, en appartement ou en maison individuelle, vous pouvez être concernés par cette opération, en particulier si vous habitez dans le centre ancien. Une campagne de communication est en cours pour vous donner toutes les informations nécessaires à la réalisation d'un futur projet. Vous vous demandez si cette démarche est vraiment nécessaire ? Participez à nos ateliers

thermographiques ! Équipé d'une caméra thermique, scannez votre maison et découvrez par où s'échappe la chaleur.

Vous voulez vérifier si votre maison est concernée par les pertes d'énergie ? N'hésitez pas à prendre rendez-vous auprès du Bureau d'Études Issot et Riera (coordonnées ci-dessus), mandaté par la collectivité.

Une question ? Une demande d'aide ?



Téléphone : 06 45 52 90 48

E-mail : monprojet@mairie-villemur-sur-tarn.fr



Infos pratiques



📅 24 janvier

Atelier de thermographie sur bâtiment de copropriété (sur inscription)

📅 21 février

Atelier de thermographie en centre bourg sur des maisons de particuliers (sur inscription)

Travaux



Le Pôle social et Maison France Services font peau neuve

Pour vous accueillir dans les meilleures conditions, la Communauté de communes Val'Aïgo a investi plus de 65 000 euros dans des travaux de rénovation au niveau du Pôle social. Les locaux, qui accueillent également la Maison France Services, ont été isolés et climatisés et les menuiseries extérieures refaites avec des volets roulants électriques fonctionnant à l'énergie solaire. Ces travaux ont été financés à hauteur d'un tiers par l'État, pour un montant total de 94 000 euros.

Villemur plus verte



ÉCOLES



De la nature à Jules Michelet

Pour lutter contre la hausse des températures et proposer un cadre de vie plus agréable et naturel à nos enfants, la Municipalité se penche sur la revégétalisation de la cour de l'école.

Alors qu'une nouvelle école sortira de terre en 2026, route des Fallières, et accueillera les élèves d'Anatole France dans des locaux flambants neufs, un projet de renaturation est également en cours pour Jules Michelet, dans le cadre de la Convention Opération de Revitalisation du Territoire (ORT). La Municipalité envisage ainsi la création d'une cour oasis dans laquelle le feuillage des arbres protégera à terme les enfants des chaleurs de l'été, tout en maintenant le terrain de foot, de vélo et les activités déjà existantes. Des bandes de pelouse seront également réalisées ou agrandies, créant ainsi un espace propice au développement de la biodiversité et rejoignant les axes de travail pédagogiques de l'école; qui a notamment déjà construit un hôtel à insectes dans la cour des primaires. Des bancs seront rajoutés pour apporter une touche de convivialité à l'intérieur et à l'extérieur de l'école et inciter parents et enfants à s'attarder dans de nouveaux espaces où il fait bon vivre. Maternelles et primaires pourront ainsi se réapproprier un espace rafraîchi et repensé pour être au plus près de leurs besoins.

Début des travaux

Un nouveau poumon vert au printemps 2025

Top départ pour la consultation des entreprises en ce début 2025 : dans quelques semaines le nom du prestataire chargé de transformer l'ancien théâtre en parc urbain sera connu pour une livraison au mois d'avril.

Un nouvel espace vert pour le printemps 2025. C'est l'objectif porté par la Municipalité qui s'est engagée depuis près d'un an déjà dans la valorisation d'un espace central de la ville. Le cahier des charges travaillé avec soin par les élus et les services prévoit ainsi la plantation de nombreux arbres de différentes essences et d'une végétation pensée pour résister aux hausses des températures estivales. Une fontaine viendra compléter le paysage pour offrir détente et fraîcheur à tous les promeneurs. Plusieurs bancs seront également disséminés entre les cheminements pour permettre à tous de profiter de l'îlot de verdure. Les enfants pourront enfin profiter de jeux pour s'amuser en toute autonomie. Pour la tranquillité du voisinage, cet espace sera accessible sur des horaires spécifiques et fermé la nuit.



Cinéma · Janvier-Février

Le rendez-vous des cinéphiles à Villemur

Rendez-vous aux Greniers du Roy pour découvrir des œuvres tout public et jeunesse. Comme chaque mois, vous retrouverez en janvier et février une sélection de films récents, proposée gracieusement par la municipalité en partenariat avec Cinéfol 31. Les séances sont ouvertes à tous, sans réservation.

Sam. 18/01



18H

Sam. 18/01



21H

Dim. 19/01



15H

Sam. 15/02



18H

Sam. 15/02



21H

Dim. 16/02



15H



Le relooking des fauteuils continue !

126 sièges : c'est le nombre de fauteuils qui seront rénovés au total pour vous offrir toujours plus de confort lors de vos séances de cinéma ou de théâtre aux Greniers du Roy. Exit le bleu, vous découvrirez très prochainement un joli rouge brique pour redonner des couleurs à cette salle spectaculaire. C'est la couturière villemurienne Marie C. qui a été missionnée pour cette rénovation, au vu de son expérience dans le domaine. La livraison de la totalité des fauteuils est prévue pour début 2025.

Ça arrive en 2025 !

Préparez vos calendriers ! Inédits ou récurrents, les événements de la Municipalité sauront forcément vous séduire. À noter dans vos agendas : le rendez-vous cocooning pour les Villemuriennes le samedi 8 mars, le concert hommage à Claude Nougaro les 4 et 5 avril, les Crimes du Jeudi de la Médiathèque le 15 mai, les Jeudis de l'Été ou encore les Journées européennes du patrimoine. On vous donne également rendez-vous toute l'année pour les expositions à la Tour de Défense et aux Bains-Douches et pour le théâtre aux Greniers du Roy. Des surprises vous attendent, n'oubliez pas de nous suivre sur notre site internet et nos réseaux sociaux ! Vous pouvez également télécharger le calendrier des événements de l'année disponible sur notre site.

Vos rendez-vous à venir



Conformément à l'article L.2121-27-1, un espace de libre expression est réservé aux groupes d'élus constitués au sein du Conseil Municipal. Les textes publiés n'engagent que leurs auteurs et sont rapportés ici dans leur version originale, telle que fournie par leurs auteurs, **sans altération ni censure**.

Expression de la Majorité

De la rigueur budgétaire, mais pas au détriment des villemuriens : c'est ce postulat qui trace notre parcours pour l'année à venir. Un parcours ambitieux et au service de notre commune et de ses habitants, mais contraint par des éléments extérieurs.

En effet, les efforts financiers importants demandés par l'état à toutes les collectivités partenaires et à nous-mêmes nous obligent à revoir la nature et le financement de nos nombreux projets. A ceci viennent s'ajouter de nouvelles lois et réglementations nous contraignant à des changements de modalités et usages en termes d'urbanisme, de mobilité et d'environnement. Il serait d'ailleurs souhaitable, au moins de la part de certains élus, de comprendre et d'intégrer ces nouvelles règles du jeu qui nous sont édictées.

Heureusement, tout en travaillant à réduire au minimum les conséquences directes et indirectes de toutes ces restrictions sur notre vie locale, la présence et l'engagement indéfectible des élus du groupe majoritaire maintiennent ce lien indispensable à nos événements et nos actions locales.

Jean-Marc DUMOULIN, Maire de Villemur-sur-Tarn pour le Groupe Majoritaire

Groupes d'opposition

Pour la liste VILLEMUR CITOYEN

2025 est l'année pré-électorale qui préparera l'arrivée d'une nouvelle équipe pour l'avenir de Villemur.

Si l'État a demandé aux collectivités de fournir un effort financier, il convient d'être vigilant sur la qualité de la gestion municipale.

Cessons de multiplier les lotissements couteux en services publics (voirie, écoles, assainissement ...), de vendre notre patrimoine, d'augmenter les impôts.

Nos services publics vont pâtir de cette mauvaise gestion, moins de services et des services payants. Quel service va disparaître ? Quels travaux restent inachevés ? Soyez attentifs.

Nous vous souhaitons pour vous et vos proches une bonne année 2025.

Pour la liste UNIS POUR VILLEMUR

Chers Villemuriens,

Nous voulons tout d'abord vous souhaiter nos meilleurs vœux pour cette année 2025.

Comme vous nous espérons que cette année permettra de voir l'achèvement des travaux de l'ancien théâtre débutés en février 2024 et depuis, plus rien. Mais surtout ne pas voir ce lieu devenir une canisette à l'abandon comme sur la place Saint Jean ou les allées. Nous espérons aussi voir organisé des réunions publiques pour parler : climat, déplacements, dynamique de ville et de commerces à la place de meetings politiques qui n'apportent rien à notre commune.

CALENDRIER DE COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES

VILLEMUR-SUR-TARN

2025

N.B. : Les collectes sont réalisées les jours indiqués : pensez à sortir vos bacs la veille !

- Ordures ménagères résiduelles**
Collecte le **lundi**
- Tri sélectif (bac jaune)**
Collecte le **jeudi**
des **semaines impaires**

Si tu **tries**,
t'as **tout compris** !

JANVIER

| Lun. | Mar. | Mer. | Jeu. | Ven. | Sam. | Dim. |
|------|------|------|------|------|------|------|
| 01 | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | |
| 02 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 | 11 |
| 03 | 13 | 14 | 15 | 16 | 17 | 18 |
| 04 | 20 | 21 | 22 | 23 | 24 | 25 |
| 05 | 27 | 28 | 29 | 30 | 31 | |

FÉVRIER

| Lun. | Mar. | Mer. | Jeu. | Ven. | Sam. | Dim. |
|------|------|------|------|------|------|------|
| | 1 | 2 | | | | 05 |
| | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 |
| | 10 | 11 | 12 | 13 | 14 | 15 |
| | 17 | 18 | 19 | 20 | 21 | 22 |
| | 24 | 25 | 26 | 27 | 28 | |

MARS

| Lun. | Mar. | Mer. | Jeu. | Ven. | Sam. | Dim. |
|------|------|------|------|------|------|------|
| | | 1 | 2 | | | |
| | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 |
| | 10 | 11 | 12 | 13 | 14 | 15 |
| | 17 | 18 | 19 | 20 | 21 | 22 |
| | 24 | 25 | 26 | 27 | 28 | 29 |
| | 31 | | | | | |

AVRIL

| Lun. | Mar. | Mer. | Jeu. | Ven. | Sam. | Dim. |
|------|------|------|------|------|------|------|
| | | | | | | 14 |
| | 7 | 8 | 9 | 10 | 11 | 12 |
| | 14 | 15 | 16 | 17 | 18 | 19 |
| | 21 | 22 | 23 | 24 | 25 | 26 |
| | 28 | 29 | 30 | | | |

MAI

| Lun. | Mar. | Mer. | Jeu. | Ven. | Sam. | Dim. |
|------|------|------|------|------|------|------|
| 18 | | 1 | 2 | 3 | 4 | |
| 19 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 |
| 20 | 12 | 13 | 14 | 15 | 16 | 17 |
| 21 | 19 | 20 | 21 | 22 | 23 | 24 |
| 22 | 26 | 27 | 28 | 29 | 30 | 31 |

JUIN

| Lun. | Mar. | Mer. | Jeu. | Ven. | Sam. | Dim. |
|------|------|------|------|------|------|------|
| | | | | | | 1 |
| | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 |
| | 9 | 10 | 11 | 12 | 13 | 14 |
| | 16 | 17 | 18 | 19 | 20 | 21 |
| | 23 | 24 | 25 | 26 | 27 | 28 |
| | 30 | | | | | |

JUILLET

| Lun. | Mar. | Mer. | Jeu. | Ven. | Sam. | Dim. |
|------|------|------|------|------|------|------|
| | | | | | | 31 |
| | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 |
| | 7 | 8 | 9 | 10 | 11 | 12 |
| | 14 | 15 | 16 | 17 | 18 | 19 |
| | 22 | 23 | 24 | 25 | 26 | 27 |
| | 29 | 30 | 31 | | | |

AOÛT

| Lun. | Mar. | Mer. | Jeu. | Ven. | Sam. | Dim. |
|------|------|------|------|------|------|------|
| | | | | | | 1 |
| | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 |
| | 11 | 12 | 13 | 14 | 15 | 16 |
| | 18 | 19 | 20 | 21 | 22 | 23 |
| | 25 | 26 | 27 | 28 | 29 | 30 |
| | 31 | | | | | |

SEPTEMBRE

| Lun. | Mar. | Mer. | Jeu. | Ven. | Sam. | Dim. |
|------|------|------|------|------|------|------|
| 36 | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 |
| 37 | 8 | 9 | 10 | 11 | 12 | 13 |
| 38 | 15 | 16 | 17 | 18 | 19 | 20 |
| 39 | 22 | 23 | 24 | 25 | 26 | 27 |
| 40 | 29 | 30 | | | | |

OCTOBRE

| Lun. | Mar. | Mer. | Jeu. | Ven. | Sam. | Dim. |
|------|------|------|------|------|------|------|
| | | | | | | 40 |
| | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 | 11 |
| | 13 | 14 | 15 | 16 | 17 | 18 |
| | 20 | 21 | 22 | 23 | 24 | 25 |
| | 27 | 28 | 29 | 30 | 31 | |

NOVEMBRE

| Lun. | Mar. | Mer. | Jeu. | Ven. | Sam. | Dim. |
|------|------|------|------|------|------|------|
| | | | | | | 1 |
| | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 |
| | 10 | 11 | 12 | 13 | 14 | 15 |
| | 17 | 18 | 19 | 20 | 21 | 22 |
| | 24 | 25 | 26 | 27 | 28 | 29 |
| | 30 | | | | | |

DÉCEMBRE

| Lun. | Mar. | Mer. | Jeu. | Ven. | Sam. | Dim. |
|------|------|------|------|------|------|------|
| | | | | | | 49 |
| | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 |
| | 8 | 9 | 10 | 11 | 12 | 13 |
| | 15 | 16 | 17 | 18 | 19 | 20 |
| | 22 | 23 | 24 | 25 | 26 | 27 |
| | 29 | 30 | 31 | | | |

Consignes de tri

Rappel : **TOUS** les emballages plastiques, métal, carton, papier vont désormais dans le bac jaune. Ils doivent être vides, séparés les uns des autres et **en vrac**. Pour le tri, pas de sac dans mon bac ! 🗑️



Verre

Recyclez bouteilles, bocaux et flacons dans une colonne à verre : près de chez vous : localisez la plus proche sur valaigo.fr !



Encombrants

Le service de collecte à domicile sur RDV est gratuit pour les résidents Val'Aigo*.
Contact : 05 63 31 51 45
emmaus82@emmaus82.org
* Excepté Buzet-sur-Tarn



Déchèterie

Depuis 2024, un Pass Déchèterie DECOSSET est obligatoire pour y accéder.
Infos : decosset.fr
ou 05 82 06 18 30.

